



AGENCE  
**ERASMUS+**  
FRANCE - EDUCATION & FORMATION

UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

- APPRENTIS
- SCOLAIRES
- ETUDIANTS
- FORMATEURS
- ADULTES

**Prêts pour Erasmus + 2022**  
**AC 121 Projets de mobilité accrédités EFP**  
**« Q/R Conseils et nouveautés »**  
**18 janvier 2022**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Cette présentation concerne les projets de mobilité EFP pour les organismes accrédités (KA121-VET). Elle fait suite à la présentation de l'action mise en ligne sur la page « Prêts pour Erasmus+ » et sur « Mon Projet Erasmus+ ».

Elle s'adresse aux candidats détenteurs d'une accréditation qui souhaitent faire une demande de financement (AC121) sur le secteur de l'EFP.

Cette présentation concerne l'appel à propositions 2022 (AP 2022).

# SOMMAIRE

- Informations générales
- Nouveautés AP 2022
- Questions-réponses





# Informations générales



- APPRENTIS
- SCOLAIRES
- ETUDIANTS
- FORMATEURS
- ADULTES



  
UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !  
[AGENCE.ERASMUSPLUS.FR](http://AGENCE.ERASMUSPLUS.FR)

## Documents ressources

- ✓ Le guide du programme 2022
- ✓ Circulaire publiée au BOEN en ligne sur MPE+
- ✓ PPT commenté de l'action AC121
- ✓ Guide sur l'inclusion dans Erasmus+
- ✓ Guide d'aide à la complétion du formulaire AC121



## Site pour déposer sa candidature



### Mobilité des individus

Cette action-clé soutient la mobilité des apprenants et du personnel afin d'entreprendre une expérience d'apprentissage et/ou professionnelle dans un autre pays.



Voir les appels ouverts

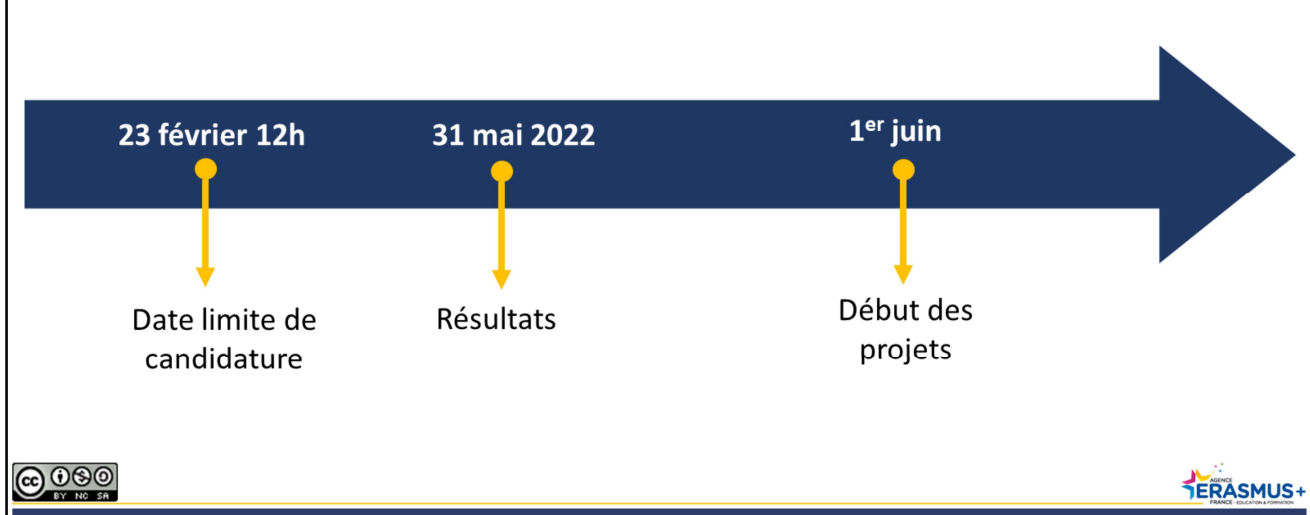


Liste des documents à consulter pour déposer la candidature KA121-VET.

Tous ces documents sont disponibles sur la plateforme « Mon projet Erasmus+ » :

- Guide du programme Erasmus + 2022 (version FR) : [https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/2022-erasmusplus-programme-guide\\_fr\\_95.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/2022-erasmusplus-programme-guide_fr_95.pdf)
- Circulaire publiée au BOEN : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo48/MENC2136174N.htm>
- Ppt commenté AC121 : <https://agence.erasmusplus.fr/evenements/ac121-projets-de-mobilite-accredites/>
- Guide sur l'inclusion : [https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus%202021\\_49.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20inclusion%20Erasmus%202021_49.pdf)
- Guide d'aide à la complétion du formulaire AC121 : [https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20KA121%202022\\_128.pdf](https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/Guide%20KA121%202022_128.pdf)
- Lien vers la plateforme des candidatures : <https://webgate.ec.europa.eu/apps/forms/af-ui-opportunities/#/erasmus-plus>

## Calendrier



La date limite pour soumettre la candidature KA121 est fixée au 23/02/22 à midi.  
Les projets démarreront au 1<sup>er</sup> juin 2022.

Pour rappel, la durée des conventions est établie à 15 mois. Si vous le souhaitez, au bout du douzième mois, vous pourrez adresser une demande à l'Agence pour prolonger cette convention à 24 mois.

## Budget Mobilité EFP

Budget 2021: 45 M €

Budget 2022 : 57 M €

+ 27 %



Le budget total pour la mobilité EFP en 2022 (projet de mobilité pour les organismes accrédités – KA121VET- et projets de mobilité de courte durée – KA122-VET) s'élève à 57M€ soit une augmentation de 27% par rapport à l'AP 2021.



## Nouveautés AP 2022



- APPRENTIS
- SCOLAIRES
- ETUDIANTS
- FORMATEURS
- ADULTES



  
UNE AGENCE  
AU SERVICE DU  
PROGRAMME STAR  
DE L'EUROPE !  
[AGENCE.ERASMUSPLUS.FR](http://AGENCE.ERASMUSPLUS.FR)

## Nouveautés issues du guide du programme

Date de début du projet



1<sup>er</sup> juin 2022

Activités éligibles



Description plus détaillée des activités  
pour les personnels + des précisions sur les VET  
*Skills competitions*

Utilisation de SELFIE



Un outil d'autodiagnostic des pratiques digitales  
au sein de votre établissement

Frais de visa et frais connexes,  
titres de séjour, vaccins et  
certificats médicaux



Prise en charge de 100% des coûts éligibles



On note peu de changements dans le guide Erasmus+ 2022 par rapport au guide 2021.

- Les activités éligibles pour les personnels sont précisées ainsi que les concours de métiers EFP pour les apprenants (voir chapitre sur les projets de mobilité EFP + glossaire à la fin du guide).
- Les structures sont encouragées à utiliser l'outil SELFIE
- Frais de visas et frais connexes, titres de séjour, vaccins et certificats médicaux : prise en charge à 100% sur la ligne budgétaire « coûts exceptionnels »
- Une précision complémentaire qui n'est pas une nouveauté : dans le formulaire, il faut inclure les jours de voyage (jours d'approche) dans la durée totale des mobilités. Cela est bien précisé dans le guide d'aide à la complétion du formulaire en ligne sur Mon Projet Erasmus+



## Augmentation des frais de séjour pour les apprenants de l'EFP



 + 25 %

Groupes pays	Forfait journalier	
	1 à 14 jours	à partir du de 15ème jour
Groupe 1	53 €	37 €
Groupe 2	46 €	32 €
Groupe 3	39 €	27 €



Secteur EFP: Mobilités à l'international

Pays  
partenaires



Groupe 1



Groupe 2



Groupe 3



Les frais de séjour augmentent de 25% pour les apprenants à partir de l'AP 2022. Ces forfaits sont calculés en fonction du pays d'accueil et de la durée de la mobilité. Les frais de séjours pour les personnels (ainsi que les accompagnateurs) restent identiques.

## Exemples de financement pour les apprenants

3 semaines  
en Italie



320 €



868 €

4 mois en  
Norvège



275 €



4738 €



2 exemples de calcul des frais de séjour qui tiennent compte de l'augmentation de 25%.

**Merci de votre attention**



Pour toute question supplémentaire sur le secteur de l'EFP:  
[promotion.formpro@agence-erasmus.fr](mailto:promotion.formpro@agence-erasmus.fr)

